

Image not found or type unknown



Retroactivité Caf pour étranger après renouvellement du titre de

Par **Serenha**, le **29/01/2013** à **15:23**

Bonjour, rn rn Je me permets de vous contacter afin de savoir si j'ai droit à la rétroactivité de mes droits à la CAF en tant qu'étrangère. rn En fait je suis une étrangère (hors union européen) mère d'un enfant de 2 et demi né en France (Carte républicaine 5ans). rn Actuellement je suis à la recherche de mon premier emploi. Et entre temps mon titre de séjour s'est expiré au mois d'Octobre et deux mois auparavant j'avais eu mon rendez-vous à la préfecture pour Janvier. rn La CAF m'informe que mes droits de la période Octobre-Février ne seront pas payés. rn rn Or l'année dernière j'avais eu mon rappel. rn rn Merci d'avance de votre réponse. rn rn Serenha